

Les futurs vestiaires du foot font débat

Rentrée du conseil municipal plutôt chargé jeudi 30 septembre. Pas moins de 19 sujets au programme.

Futurs vestiaires du foot. Une demande de subvention 86 630 € est sollicitée auprès du conseil général pour les parties rénovation et nouvelle construction des futurs vestiaires du foot. « **Nous ne contestons pas du tout le bien fondé de ce chantier, indispensable pour le bon déroulement du sport et la mise aux normes des sanitaires,** rappelle l'élue d'opposition Mireille Chevalier. **Mais nous pensons que le montant de la facture est beaucoup trop élevé, voir même prohibitif (enveloppe prévisionnelle de 539 994 €) en comparaison avec des chantiers identiques réalisés dans des communes voisines ».**

Yannick Fétiveau, adjoint à l'environnement, précise « **Il faut comparer ce qui est comparable. En ce qui nous concerne, nous devons faire face à un terrassement important, compte tenu du sol à cet endroit et à des travaux de plomberie, sanitaires également importants.** » La demande de subvention est toutefois votée à l'unanimité.

Trois autres demandes de

subventions ont également été votées, concernant la réhabilitation du bâtiment des services techniques (construit en 1846, ancienne mairie-école), puis pour la future médiathèque et pour l'étude sur la nouvelle station d'épuration.

Dénomination d'une impasse. Sur proposition de l'association Les chemins d'herbonne, située à l'entrée de la rue de l'enclose (Viais) devient « Impasse du Mélier » un nom d'arbre. **Création d'un carré de 32 caveaux au cimetière paysager.** Création d'un abattement spécial sur la taxe d'habitation en faveur des contribuables de conditions modeste et des personnes handicapées ou invalides.

Demande d'adhésion à l'association Sud Loire Avenir. Une association qui se penche sur l'avenir du sud Loire et en particulier le transfert de l'aéroport. Daniel Marchard souligne : « **Cette adhésion est importante dans le but de rester vigilant pour l'avenir de l'usine Airbus et de la piste de Nantes Atlantique et donc la protection des emplois.** »